

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

# "L'Algérie est un client privilégié"

Le Canada vend annuellement à l'Algérie une moyenne de 400 000 à 500 000 tonnes de blé.

Seul fournisseur de l'Office algérien interprofessionnel des céréales en blé dur depuis des années, le Canada semble parti pour rester encore longtemps à cette position. En effet, ce pays offre à l'organisme algérien une batterie de garanties et d'avantages que l'on ne retrouve pas ailleurs. Et la qualité de la présente récolte ne fait que renforcer encore davantage ces rapports exceptionnels entre les deux parties. Le séminaire, organisé hier à l'hôtel Moufflon d'Or sur la qualité du blé de l'Ouest canadien pour 2006 par la Commission canadienne du blé, a permis aux représentants de l'Algérie et du Canada de faire le point sur cette récolte et ses caractéristiques. Le

directeur général de l'OAIC, M. Mohamed Kacem, a d'ailleurs jugé la production canadienne de cette année d'"excellente qualité". Le choix du Canada comme fournisseur unique de l'office en blé dur repose, selon M. Kacem, sur un certain nombre d'éléments objectifs qui font que "l'Algérie gagne beaucoup et sur tous les plans avec cette relation basée sur la confiance et la durée". "La garantie, c'est le gouvernement canadien qui nous l'assure puisque c'est lui qui effectue les contrôles sur les produits", relève-t-il, soulignant que les prix de vente à l'Algérie sont bien étudiés puisque ce sont des prix préférentiels qui sont appliqués à notre pays. Ce prix préférentiel fait gagner à l'Algérie plusieurs dizaines de dollars sur la

tonne achetée. Pour le contrôle, il permet à l'Algérie une économie de plus d'un dollar pour la tonne traitée. Selon M. Jean-Benoît Gauthier, gestionnaire représentant de la Commission canadienne du blé pour l'Europe, la Russie, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Afrique, le Canada vend à l'Algérie une moyenne de 400 000 à 500 000 tonnes de blé annuellement. Cependant, la liste des avantages offerts par le marché canadien ne s'arrête pas là puisque, selon M. Kacem, ce pays assure également une assistance technique en termes de formation au profit des cadres de l'OAIC et du secteur de l'agriculture. Il faut ajouter à cela la prise en charge des frais de charge-

ment par le fournisseur canadien et les facilitations accordées dans le mode de paiement. "Il n'y a aucun autre pays qui nous accorde de tels avantages", relève M. Kacem. De son côté, M. Gauthier confirme cette place de choix qu'occupe l'Algérie vis-à-vis du marché canadien en estimant que l'Algérie "est un client traditionnel du Canada, dont les relations remontent au début des années 70". Pour lui, les échanges demeurent importants même si ces dernières années on assiste à une certaine baisse des achats de l'Algérie en raison de la hausse de la production locale stimulée par le PNDA. Le représentant de la CCB estime que "la relation entre l'Algérie et le Canada dans ce domaine n'est pas seulement com-

merciale, mais aussi de partenariat puisque beaucoup de cadres algériens bénéficient de stages de formation ou de perfectionnement au Canada". À propos de cette opération de marketing menée par la Commission canadienne du blé, M. Gauthier considère que l'Algérie "a une importance de premier plan", même si "nous voyageons dans le monde pour informer nos partenaires sur les caractéristiques de notre production".

C'est dire que les Canadiens, même si certains marchés leur sont dédiés grâce à une politique avantageuse pour leurs clients, ne s'embarrassent pas pour sillonner le monde afin de vendre leurs produits.

H. SAIDANI

DÉPENSES DE SANTÉ

## Pourquoi un vaccin antigrippal

Si tout le monde se faisait vacciner contre le virus de la grippe, le secteur de la santé réaliserait une économie substantielle.

Est-il possible de passer l'hiver sans souffrir de la grippe ? Selon des spécialistes, personne ne peut garantir à quiconque qu'il pourrait à coup sûr passer la saison froide sans grippe même avec une alimentation appropriée. Le vaccin reste, selon eux, le meilleur moyen, voir le seul, de s'en prémunir avec efficacité. Des campagnes de vaccination ont été lancées dans de nombreux pays. En France, elle a débuté le 11 décembre dernier.

Entre 2 et 7 millions de personnes contractent chaque hiver le virus de la grippe dans ce pays, entraînant 1 500 à 2 000 décès. La campagne de vaccination bat également son plein aux États-Unis où la grippe est à l'origine chaque année de quelque 100 000 hospitalisations et plus de 40 000 décès. En Algérie, bien que le vaccin soit disponible dans toutes les pharmacies du pays, les candidats ne se bousculent pas aux portes des officines, selon des sources hospitalières.

Un vaccin de référence, contrôlé par l'Institut Pasteur d'Algérie, a été importé au début de l'automne en partenariat avec le groupe Sanofi Aventis. Selon les spécialistes, il est encore temps de se faire vacciner contre la grippe. Le D<sup>r</sup> Fawzi Derrar, de l'Institut Pasteur précise que "l'injection d'une dose de vaccin antigrippal est

bénéfique parce qu'elle est une réponse immunitaire qui permet à l'organisme de développer des anti-corps". Il ajoute : "Quelle que soit la période, le vaccin est la meilleure protection". "Il est toujours temps de se faire vacciner", souligne-t-il.

Chaque année, quelque 600 millions de personnes sont infectées par le virus de la grippe dans le monde. Les complications liées à cette pathologie engendrent entre 250 000 et 500 000 décès par an. Des études médicales récentes ont révélé que la plupart des décès et des hospitalisations dus à la grippe saisonnière concernent des personnes âgées et des enfants de moins de 2 ans. Selon ces études, les antiviraux ne peuvent en aucun cas se substituer au vaccin. La grippe peut notamment entraîner des complications graves chez les personnes âgées et les sujets de tout âge rendus vulnérables par des maladies chroniques (cardiaques, pulmonaires, cancer...).

Une vaccination annuelle est par conséquent nécessaire pour protéger cette population à risque et prévenir la maladie. Le D<sup>r</sup> Kouider El Ouahed du CHU Mustapha-Pacha d'Alger affirme de son côté que "la vaccination antigrippale réduit les risques de mortalité de 70 à 80% chez les personnes âgées. C'est la meilleure protection notamment pour les personnes devant se

rendre à La Mecque où le risque de comp", affirme-t-il. "La grippe représente aussi un poids économique considérable en termes de coûts d'hospitalisation et de perte de productivité. Elle est en effet associée à des journées d'arrêt de travail ou de scolarisation et diverses autres dépenses de santé. Le P<sup>r</sup> Salim Nafti, spécialiste des maladies respiratoires au CHU Mustapha-Pacha, estime "qu'il faut généraliser le vaccin antigrippal à l'ensemble de la population, pour parer à toute éventualité d'épidémie".

M. Nafti, qui s'exprimait en marge d'un forum consacré aux vaccins et à la vaccination fin novembre à Alger, a cité en exemple la ville américaine du Dakota qui a procédé à la vaccination de toute sa population contre la grippe. "Cette initiative a permis à la ville d'économiser cinq milliards de dollars", a-t-il dit. "Il faut penser à une action ponctuelle sur une population ciblée", a-t-il précisé, en rappelant que les 400 000 doses importées de vaccins antigrippaux sont insuffisantes, au vu de l'importance de la population. "Nous avons besoin entre 2 à 3 millions de doses annuellement", a-t-il estimé. Le vaccin antigrippal, actuellement disponible en Algérie, est remboursé pour les sujets à risques, les enfants et les personnes âgées (plus de 65 ans).

RAFIK B.

LES DERNIÈRES INTEMPÉRIES ONT AGGRAVÉ LE PHÉNOMÈNE DE LA REMONTÉE DES EAUX

## 400 familles sinistrées à El-Oued

Près de 400 familles du quartier Sidi Mestour, déjà sinistrées à cause du phénomène de la remontée des eaux qui sévit à El-Oued depuis des décennies, vivent depuis samedi dernier dans des conditions extrêmement difficiles en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région d'El-Oued. Ces centaines de familles n'ont trouvé que les parties communes de leur demeure pour s'y loger après l'effondrement des chambres et des murs extérieurs de leurs habitations construites en toub. D'autres maisons ont été complètement abandonnées.

Les eaux ont monté à près d'un mètre du sol. Les habitants du quartier populaire de Sidi Mestour et dont le nombre avoisine les 7 000 habitants pointent un doigt accusateur en direction des autorités locales "qui ont fait toujours fait montre d'une sourde oreille devant les revendications portant sur l'amélioration du cadre de vie".

Les autorités leur ont demandé de patienter jusqu'à la réalisation du projet d'assainissement dont l'enveloppe financière est estimée à 2 600 milliards de centimes et qui s'achèvera en 2008. Selon le président de l'association du quartier, le site compte 400 familles sinistrées.

Toujours selon notre interlocuteur, "les sinistrés ont bénéficié en 2004 de 50 logements ruraux dans la cité Nadour mais jusqu'à présent les autorités ne les ont pas attribués pour des raisons inconnues." et d'ajouter que "des herbes nuisibles ont poussé à même le sol dans certaines maisons inhabitées dont quelques murs et chambres ont été soutenus par des rails et d'autres aciers pour qu'elles ne s'affaissent pas."

Selon des sources concordantes, on compte actuellement 1 110 logements sociaux réalisés et non encore attribués aux demandeurs de logements au nombre de près de 10 000 familles, et ce, à cause des travaux d'aménagement complémentaires qui sont, depuis une éternité, "en cours d'achèvement" pour reprendre une formule des autorités locales.

Ainsi, avec les dernières intempéries, la question des mégas chantiers qui restent à la traîne, des décennies durant, et des logements sociaux finis mais non livrés, refait surface telle ces remontées des eaux qui hypothèquent le cadre de vie depuis les années 80 d'une localité qui aurait pu être, sans la bêtise humaine, un paradis terrestre.

KHALDI B.

PUBLICITÉ

**Logiciels de Gestion**

**idéal Gestion Commerciale**  
Le logiciel de la gestion et d'aide à la décision

Entièrement intégré avec 

- Maîtrise des stocks et permanence de l'inventaire
- Module de calcul des prix de revient sur importations avec intégration des droits et taxes et suivi des différences de change
- Prévission des commandes, suivi régulier des fichiers clients et fournisseurs
- Représentation graphique dynamique de l'analyse des activités
- Le logiciel est accompagné d'une aide détaillée, des principaux textes réglementaires ainsi que des tarifs douaniers

Demandez nos autres logiciels... idéal Communication

Cité les Asphodèles Bt B03 n° 18 Ben Aknoun - Alger  
Tél. : 021 91 67 78 - 054 86 05 33 Fax : 021 91 67 77

F. 6178

**Direction Lot Centre - GROUPEMENT CITIC - CRCC**  
**PROJET AUTOROUTIER EST-OUEST ALGERIE - RECRUTE**

**POSTE : INGENIEUR EN GENIE CIVIL (NOMBRE 1)**  
EXIGENCE : - Bonnes connaissances dans le domaine de la gestion des projets des routes. Expériences d'exécution des projets routiers. Bon sens de communications. Plus de 10 ans d'expériences de travail dans les domaines concernés. Bonne maîtrise de l'outil informatique. Bonnes maîtres de français, l'anglais et un plus.

**POSTE : INGENIEUR D'ETUDES (NOMBRE : 1)**  
EXIGENCE : - Bonnes connaissances des procédures d'Etudes des projets routiers. Expériences des études des projets des routes. Bonne maîtrise de l'informatique. Plus de 10 ans d'expériences de travail, l'anglais et un plus.

**POSTE : INTERPRETE CHINOIS - FRANÇAIS**  
Exigence - Etre titulaire d'un diplôme de bac + 3 en génie civil ou en français - Plus de 5 ans d'expériences dans les domaines de l'économie des travaux et de la technologie de construction. - Plus de 3 ans d'expériences dans le domaine de traduction chinois - françaises. Bonne maîtrise de chinois en expression orale et traduction écrite. - Bonne maîtrise de l'outil informatique - Bonnes connaissances de la gestion et la technologie en génie civil et gestion de contrat, règlement des comptes des projets et des lois - Bon sens de communication.

**POSTE : AGENT DE DEDOUANEMENT (NOMBRE : 1)**  
EXIGENCE : - Etre titulaire d'un diplôme de Bac + 3-Riches expériences dans le domaine de dédouanement et du commerce international. - Bonne connaissances sur les procédures de dédouanement - bonnes connaissances sur les lois et des règlements sur l'exportation et l'importation. - Bonne maîtrise de l'outil informatique. - Plus de 3 ans d'expériences - Bonne maîtrise de Français écrit, Anglais et un plus.  
Merci de transmettre votre CV détaillé + Photo dans les délais les plus courts  
par fax au : 021.56.57-11. par Email au : crczh\_algeria@126.com

F. 6168